4000 €
pour un 1er achat immobilier !

Vous avez le projet de faire construire votre maison en Caux vallée de Seine ?
Déposez une demande d'aide auprès de votre communauté d'agglomération.

Caux Seine agglo

www.cauxseine.fr

CONDITIONS :

- **Ne pas avoir été propriétaire dans les 2 ans précédant l'acquisition,**
- **Recourir à un prêt à taux zéro,**
- **Ne pas excéder 2 200€ HT/m² de surface utile (terrain et construction compris),**
- **Superficie maximale du terrain : 800 m² (voire 600 m² selon les communes),**
- **Le prix du terrain ne doit pas représenter plus de 35% du coût global de l'opération.**

A qui s'adresser ?

Caux Seine agglo - Service habitat
Espace du Hauzay
32 rue de la République
76170 LILLEBONNE
02 32 84 40 78
habitat@cauxseine.fr

Le dossier de demande d'aide est téléchargeable sur ***www.cauxseine.fr***

Caux Seine agglo

www.cauxseine.fr